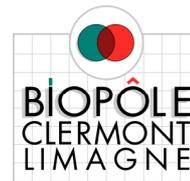
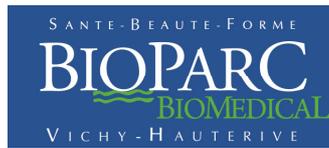


Communiqué de presse



Convention de partenariat entre les biosites d'Auvergne

Signature vendredi 26 février

64 entreprises, 1800 emplois, 25000 m² d'immobilier locatif hautement équipé, à proximité d'une recherche de pointe et d'un système d'accompagnement performant : situés dans un rayon de moins de 50 km au nord de l'Auvergne, le Naturopôle Nutrition Santé, le Bioparc Vichy Hauterive et le Biopôle Clermont-Limagne forment un réseau de trois biosites entièrement dédiés à l'accueil et au succès des entreprises des sciences du vivant.

Les positionnements de chacun des trois biosites sont complémentaires dans la filière des sciences du vivant : le Bioparc Vichy Hauterive est dédié à la santé, la beauté, la forme et au biomédical, il soutient le développement d'activités industrielles et tertiaires dans les bio-industries; à Saint-Bonnet de Rochefort (03), le Naturopôle Nutrition santé propose une offre globale et spécifique allant du sourcing à la solution santé à partir d'ingrédients d'origine végétale. Près de Clermont-Ferrand, le Biopôle Clermont-Limagne est une Technopole spécialisée dans l'accueil et l'accompagnement des activités de biotechnologie.

C'est pourquoi les maîtres d'ouvrage* de ces trois sites : la Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier, le Syndicat Mixte Ouvert Biopôle Clermont-Limagne, la commune de Saint-Bonnet de Rochefort et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montluçon Gannat Portes d'Auvergne vont signer une convention de partenariat :

vendredi 26 février à 15h30

**au siège de la Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier,
9 place Charles-de-Gaulle, 03200 Vichy**

Cette convention vise à coordonner et renforcer l'offre d'accueil d'entreprises innovantes dans les sciences du vivant sur notre territoire. La collaboration entre les partenaires ainsi confortée permettra d'accroître la visibilité des biosites (stratégie de communication commune, prospection, connexion avec à la recherche...), et plus généralement de la filière, à l'échelle de la nouvelle Région Auvergne Rhône Alpes, de l'Europe, et leur confèrera ainsi une plus grande attractivité.

Cette démarche s'inscrit également dans la construction de la Métropole Clermont Vichy Auvergne.

Elle vient par ailleurs compléter en aval la structuration de la filière prévention-santé retenue comme un des axes prioritaires du développement de notre Région dans le cadre de la stratégie européenne de la S3 - Smart Specialization Strategy, stratégie de spécialisation intelligente.

*Signataires de la convention :

Claude MALHURET, Président de la Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier, Président du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne,

Jacques MIZOULE, Président du Syndicat Mixte Ouvert Biopôle Clermont Limagne,

Jean-Pierre LHOSPITALIER, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montluçon Gannat Portes d'Auvergne,

Anne-Marie DEFAY, Maire de Saint-Bonnet de Rochefort, Conseillère Départementale de l'Allier.

Contact presse : Manon NAUCHE - 06 82 82 85 11 - m.nauche@parc-naturopole.fr